
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Point sur les développements géopolitiques, législatifs et règlementaires
Lundi 11 novembre 2024 – 10h45 à 12h00 TRT

MAEVA DEVOTO:

Bonjour et bienvenue à cette séance sur les évolutions géopolitiques, législatives et règlementaires. Je vais m'occuper de la participation à distance de cette séance. La séance est enregistrée et suit les normes de comportement attendues par l'ICANN.

Pendant la séance, les questions et commentaires seront lus à voix haute s'ils sont soumis dans la fenêtre questions et réponses. Si vous souhaitez parler, les participants dans la salle utiliseront le micro dans la salle, les participants à distance doivent lever la main dans Zoom et ils rejoindront la file d'attente.

L'interprétation pour cette séance sera en espagnol, français, chinois, arabe, russe et portugais. Dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais.

Parlez à un rythme raisonnable, vous pouvez utiliser le chat, mais sachez que les chats privés ne sont possibles qu'entre les panélistes dans le format webinaire de Zoom.

Tous les messages envoyés entre les participants pourront être vus par les panélistes et par l'hôte de la réunion.

Merci de votre participation, et je passe la parole à Elena. Merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ELENA PLEXIDA :

Non traduit.

ANGELA WIBAWA:

Bonjour, bonsoir à tous. Je voudrais saisir cette opportunité pour vous présenter le contexte géopolitique dans l'APAC avec nos observations.

L'APAC, ce sont des nations en développement, donc il est naturel que la transformation numérique soit une clef pour tous. Ceci se reflète dans le type d'initiatives. Nous avons un environnement un peu moins mûr que par exemple en Europe.

Donc les pays de l'APAC considèrent ce qu'il se passe dans d'autres pays. Par exemple, il y a beaucoup de règles de la protection des données en APAC qui font référence au RGPD européen. Mais il faut aussi noter que les pays de l'APAC ne font pas un copié/collé, ils vont essayer d'adapter les règles pour correspondre à leurs besoins. En plus, comme en UE où les règles sont coordonnées par des entités centralisées, les pays de l'APAC n'ont pas d'entité de coordination commune. Donc, il pourrait sembler que les évolutions soient un peu disjointes dans nos pays.

Nous avons noté qu'il y a plusieurs choses qui se passent dans notre région. Lorsqu'on compare avec les années passées, la consultation publique est nécessaire avant l'adoption, parfois avant la rédaction, ce qui est positif. Par contre, il y a encore des domaines qui pourraient être améliorés, comme dans d'autres régions.

Très souvent, les périodes de consultation sont très courtes, en moyenne d'un mois, voire même d'une semaine. Il y a eu de temps à autre des fois où la consultation a été faite avec de petits groupes très sélectifs. Nous comprenons bien le bienfondé de ces consultations rapprochées, mais nous espérons que ce modèle sera minimisé pour assurer une meilleure inclusivité.

Autre domaine où l'on pourrait améliorer les choses, c'est la tendance ou tentation à surréguler. Comme dans beaucoup d'autres pays en développement. Trop réguler peut sembler sécuriser les choses, mais de temps à autre, les réglementations sont disproportionnées par rapport aux risques évalués dans d'autres pratiques internationales. Certaines réglementations se chevauchent.

Ceci étant, il est encourageant de voir qu'il y a des pays de l'APAC qui considèrent l'approche non réglementaire, donc certaines directives consultatives, si les chiffres augmentent, cela montre un certain équilibre dans l'APAC.

Les pays continuent de collaborer ensemble au niveau régional, par différentes plateformes facilitées par les organisations internationales de la région et les résultats sont encourageants. Pour vous donner un exemple, nous avons un guide conjoint avec des clauses contractuelles modèles qui permettent de combler les lacunes entre les régions. Nous travaillons avec différentes OIG dans le domaine des TIC, nous continuons d'élargir notre engagement dans la région de l'APAC avec l'ICANN pour la réglementation.

En ce qui concerne les tendances dans la région, par rapport à la mission de l'ICANN, la cybersécurité et les règles de protection de données sont des clefs pour les gouvernements. Il y a davantage de pays APAC qui modifient leurs règles de cybersécurité, y compris la séparation des règles de cybersécurité de tout ce qui est règle de télécommunication ou la mise en place d'un ensemble séparé de règles pour les infrastructures critiques.

Il y a davantage de clarté par rapport aux règles de protection des données et leur mise en œuvre ; je suis heureuse de voir que, par exemple, les règles transfrontalières sont alignées avec les pratiques internationales ou de plus en plus clarifiées pour une meilleure certitude pour les entreprises.

Je vous remercie de m'avoir permis de vous parler de ces évolutions dans la région de l'APAC.

ELENA PLEXIDA :

À la fin, vous applaudirez plus fort, n'est-ce pas ? Pour l'instant, nous allons avoir la mise à jour de l'UE.

DIMITRIS SYMEONIDIS:

Bonjour à tous. Depuis la dernière séance, à Kigali, nous avons la composition du parlement européen. Actuellement il y a des progrès de finalisation par rapport à la composition de la Commission européenne.

Ce qu'il s'est passé entre deux c'est qu'il y a eu de la focalisation sur un pivot de la mise en œuvre plutôt que proposer ou de créer de nouvelles propositions ou communications de la part de la Commission européenne puisqu'on en est à un stade où il y a prise de position des différents membres.

En ce qui concerne l'écosystème, ce qui se passe en UE, l'ICANN a été invitée à participer dans un groupe de travail sur les télécommunications au Conseil, jeudi dernier, juste avant le début d'ICANN81. C'était une séance approfondie avec des représentants nommés et délégués des 27 États membres sur le sujet de la gouvernance de l'internet. ICANN était une des organisations invitées à présenter. C'était une excellente opportunité pour sensibiliser sur la communauté, l'organisation et sur les évolutions dans l'espace de gouvernance de l'internet, pour aussi avoir une idée de ce qui se présentait pour l'année.

Autre élément important en ce qui concerne le conseil de l'UE, qui est en fait les représentants des gouvernements et des pays, la nouvelle présidence qui sera à la Pologne pour le premier semestre de 2025, finalisera ses conclusions sur la gouvernance de l'internet. Cela veut dire le positionnement des États membres, le positionnement commun des gouvernements en termes de priorités, ce qu'ils souhaitent utiliser pour alimenter le travail législatif dans tout l'écosystème des institutions de l'UE. Ce qui se passera dans l'espace de la gouvernance de l'internet en 2025 est tout à fait important et pertinent pour l'organisation. Mais la présidence, donc les dirigeants, les représentants des gouvernements vont travailler sur leurs conclusions

en ce qui concerne la gouvernance de l'internet. Donc nous sommes à l'écoute.

En ce qui concerne la Commission Européenne, pour l'instant il y a un processus continu de confirmation dans le cadre des auditions des commissaires européens. Ceci est important pour l'ICANN et pour la communauté. Il y aura le vice-président exécutif avec [inaudible] de la Finlande qui est d'un parti de centre droit au Parlement et elle a été ministre en Finlande par le passé. La lettre de mission du président de la Commission Européenne, qui produit une lettre pour chacun des membres de la Commission, donc il y a des priorités. Mais ce qui est important c'est le programme puisque ceci inclut la cybersécurité et la défense.

Ils doivent répondre à des questionnaires du parlement européen et donc il a été intéressant de voir que l'ICANN avait été nommée par les personnes désignées pour mieux coordonner les voix, y compris la coordination avec les OI, dont l'ICANN.

En matière d'initiative politique, on se concentre surtout sur la mise en œuvre pour l'instant. Ce qui est important dans le cadre de la mission de l'ICANN, la directive NIS2, nous aurons davantage de détails là-dessus. Ceci est en cours dans les États membres, en dépit de la date butoir qui était le 17 octobre. Mais il y a également une stratégie sur la gouvernance de l'internet en UE qui est importante pour l'ICANN, donc ce sera une communication conjointe non réglementaire entre la Commission européenne et le service européen pour l'action

européenne, cela veut dire qu'il y aura des communications qui seront non règlementaires.

Par rapport à la loi sur la cybersécurité, c'est une loi qui détermine les normes de la loi en UE, donc des progrès sont effectués à ce niveau.

En ce qui concerne la directive NIS2, SRI2, je pense que beaucoup d'entre vous connaissent, mais pour résumer rapidement, c'est une directive d'harmonisation, c'est-à-dire qu'elle est transposée dans chacun des pays d'une manière différente.

Donc il y a un minimum à respecter en termes de réglementation dans chacun des États qui imposent certaines obligations de signalement des incidents de cybersécurité et puis d'adoption de mesures d'atténuation des risques.

Ce qu'il s'est passé entre ICANN 80 et 81 c'est que nous avons eu une consultation avec la Commission Européenne à laquelle l'ICANN a participé en envoyant une réponse ou une contribution à la consultation. La consultation faisait référence à des clarifications sur ce qui constitue un incident important pour les opérateurs et pour les registres de TLD. Et puis il y a eu aussi les mesures d'atténuation des risques de cybersécurité en annexe.

Par rapport à la NIS2, la transposition devait se faire d'ici le 17 octobre, mais il n'y a que deux États membres qui ont ratifié de manière officielle une notification à la Commission européenne selon laquelle ils ont adopté des lois nationales qui mettent en œuvre la NIS2.

Trois États membres l'ont fait partiellement. Il y a 8 États qui ont conclu leurs consultations et qui ont une proposition de loi qui est en train d'être examinée au parlement. Et les autres États sont en train de finir les consultations, ils parlent aux différents acteurs pour ajuster ce qu'ils avaient proposé au départ.

La question du retard par rapport à la transposition de NIS2 dans le cadre des discussions est basée sur 3 raisons. Premièrement, le nombre d'entités qui sont examinées, c'est-à-dire qu'il faut vraiment adapter tout ceci à l'écosystème national. Par ailleurs, il y a des besoins dans les États de réorganiser le cadre national ; beaucoup d'États ont des services militaires de renseignement et il faut que tout ceci soit conforme avec la directive NIS2. Et, bien sûr, il y a eu les élections, des changements de gouvernements dans les différents États. Tout ceci a reporté les efforts.

Ce qui est important pour l'ICANN, du point de la directive SRI2, c'est l'article 28 qui fait référence aux données d'enregistrement des noms de domaine. Il y a une chose qui s'est passée depuis la dernière fois, c'est que nous avons eu la publication de l'article 28 et des recommandations de la part du groupe de travail de coopération de la NIS sur la mise en œuvre de l'article 28. Ce groupe est un forum d'échanges qui représente les différents États membres et les différentes institutions. Ce sont des recommandations non contraignantes, mais qui sont une orientation pour les États dans le cadre de leur adoption de la NIS. Donc quelles sont les données qui doivent être fournies à l'enregistrement, jusqu'à la vérification, les procédures, la validation, tout ceci doit faire partie des informations.

Ce que nous observons c'est que même si nous n'avons pas encore beaucoup de statistiques sur la mise en œuvre et pas beaucoup de textes sur la mise en œuvre finale, nous avons quand même reçu quelques échantillons de certains États qui ont mis en œuvre l'article 28 et on voit qu'il y a des divergences. Sur les 5 que nous avons pu observer, ils ont pris différentes optiques par rapport à la transposition de la NIS 2 et par rapport à la mise en œuvre de cet article. Ceci inclut potentiellement une divergence entre les membres de l'UE, ceci se produit au niveau national. Il y a par exemple un État qui a transposé la NIS2 et qui a ajouté dans la liste les droits des détenteurs de la propriété intellectuelle. C'est quelque chose qui nous est venu du groupe de coopération sur la NIS, mais cela n'est pas appliqué partout. Cela veut dire qu'il y a un problème au niveau de l'harmonisation. C'est ce qu'on voudrait au niveau de l'UE et ce n'est pas le cas.

Il y a aussi un risque que ceci se répercute sur d'autres aspects de mise en œuvre de la NIS 2 en termes par exemple de temps de réponse, les requêtes, validation des données, que ce soit opérationnel ou syntactique.

Ceci étant, je recède la parole à Elena. Merci.

ELENA PLEXIDA :

Merci, nous allons passer à la prochaine diapo et je vais passer la parole à Angela qui va parler des activités des OIG.

ANGELA WIBAWA:

Merci de me permettre de vous parler à nouveau. Je vais parler au nom de mes collègues qui ne sont pas présents ici, je vais parler lentement parce qu'apparemment j'ai parlé trop vite avant.

Dans la dernière moitié de l'année, il y a eu des évolutions importantes au niveau des Nations Unies concernant la gouvernance de l'internet.

En matière du pacte numérique mondial, ce pacte a été adopté dans le contexte du sommet de l'avenir le 23 septembre 2024. Les contributions des parties prenantes pendant le processus de consultation ont donné lieu à des éléments importants concernant, par exemple, la participation de la communauté technique et la reconnaissance de la communauté technique dans la version finale.

Des éléments importants sont la reconnaissance de la communauté technique en tant que partie prenante à part entière avec des responsabilités dans l'évolution de l'internet. Ensuite, une distanciation très claire entre l'agenda de Tunis et le document actuel qui clarifie la collaboration entre les différentes parties prenantes de l'écosystème. Des langages s'ouvrent sur la coopération en matière de gouvernance de l'internet ainsi que la reconnaissance des FGI en tant que plateforme incontournable pour la gouvernance de l'internet.

Tout cela est positif et nous mène à penser que le FGI continuera d'exister.

Les résultats attendus sont positifs, mais le pacte numérique mondial reconnaît l'importance de la coopération multipartite dans la mise en œuvre de ce modèle, mais cependant il n'est pas clair de comment cela

sera mis en œuvre, si ce sera à New York ou à Genève et on ne sait pas encore comment cela mis en œuvre.

Le pacte numérique mondial est un document important qui est une base pour toutes les parties prenantes, y compris la communauté technique, pour activer les efforts en vue du SMSI+20. Afin d'informer notre communauté et les différentes parties prenantes, des webinaires seront organisés pour discuter et partager des perspectives sur les différentes évolutions autour du SMSI+20. Vous pouvez trouver ces informations sur le site web de l'ICANN.

Prochaines étapes. Le pacte numérique mondial appel à l'établissement d'un bureau qui pourrait faciliter la coordination entre les parties prenantes et qui mettrait à profit les activités et ressources existantes dans les communautés techniques.

Les négociations sur la mise en œuvre se font à huis clos entre les États membres et certaines organisations concernées. Une séance a été tenue sur le pacte numérique mondial, mais les résultats ne sont pas encore clairs.

La situation devrait devenir plus claire avec la nomination de deux facilitateurs du groupe de mise en œuvre du pacte numérique mondial au mois de novembre.

Point suivant, la convention sur la cybercriminalité. Le comité a élaboré une convention sur la cybercriminalité qui a un nom très long. Une fois adoptée formellement par l'assemblée générale de l'ONU, à la fin de

cette année, cette convention deviendra un instrument international qui sera ratifié par les États membres.

Les négociations sont en cours par rapport à certains protocoles, ces négociations vont commencer en 2025, 16 États membres peuvent ratifier cette convention.

L'implication des parties prenantes dans les négociations de cette convention était assez intense, les parties prenantes auront la possibilité non seulement de faire des déclarations et recevoir des commentaires, mais aussi de parler et de négocier directement au sein de l'ONU.

Nous avons constaté qu'il y a certaines difficultés dans la convention actuelle, liées notamment aux droits humains et à d'autres questions importantes.

Diapo suivante.

Maintenant nous allons passer aux évolutions au niveau de l'UIT. Les réunions des groupes d'experts et de travail du conseil de l'UIT ont eu lieu en septembre à Genève. Je vais vous parler des réunions auxquelles a participé l'ICANN puis je vais me concentrer sur les activités qui nous concernent.

Le focus sur le SMSI+20 et les OMD vise à obtenir des commentaires des différentes parties prenantes sur l'agenda concernant le développement durable.

Ces processus vont être intégrés dans le document final qui découlera de la révision SMSI+20.

Différentes consultations ouvertes auront lieu en janvier 2025 et nous allons essayer d’y contribuer avec nos initiatives comme celle de la coalition pour une Afrique numérique.

Une consultation en ligne a été menée pour renforcer l’internet en février et en septembre. Il y a eu des contributions de certaines OIG et des gouvernements, y compris de la communauté technique. L’ICANN a contribué avec un commentaire écrit, a participé à distance dans des consultations physiques pour partager les points de vue de l’ICANN.

Nous sommes contents de voir qu’il y a eu des commentaires par rapport à la valeur du modèle multipartite. La prochaine consultation a commencé le mois dernier sur la question du rôle de la politique multipartite pour promouvoir un internet plus équitable.

Une fois que cette consultation sera publiée, nous allons publier sur le site web de l’ICANN les résultats. ICANN y participera pour partager les perspectives des différentes parties prenantes.

On m’a demandé de parler plus lentement.

Le groupe informel d’experts pour la préparation du forum mondial des politiques de télécommunication a eu sa première réunion début octobre. Le WTPF ou FMPT réunit les principaux acteurs de cet écosystème. Le WTPF ne publie pas de documents contraignants, il produit des opinions de consensus et un rapport de président. Ces

opinions et avis sont pris en considération au sein de l'UIT. Même si ce n'est pas une résolution, ces avis sont pris en compte.

Le WTPF 26 est consacré à l'accélération du monde numérique. La réunion va se pencher sur les opportunités, les défis et politiques pour répondre à des questions tels que le fossé numérique, la transformation numérique, la résilience des communications et les TIC.

L'ICANN a nommé un membre de l'équipe OCTO, Ulrich. Nous voulons notamment participer dans le domaine de la résilience des télécommunications, mais, bien sûr, nous allons étudier d'autres sujets qui nous intéressent.

L'ICANN est impliquée dans le processus de préparation du WTPF en partageant les points de vue techniques de l'ICANN.

Je vais passer au dernier point, les évolutions au niveau de l'UIT. L'assemblée de normalisation des télécommunications de l'UIT a eu lieu en octobre. Cette WTSa a lieu tous les 4 ans et c'est l'occasion pour le monde des télécommunications de se réunir et de planifier le prochain cycle, 2025/2028. L'ICANN a participé à cette édition 2024 et d'autres organisations étaient présentes. Il y a eu une communication et une coordination efficace entre les organisations en vue de cette réunion. La présidente du CA a été invitée à la cérémonie d'ouverture de cette réunion WTSa24 et elle a participé également à un panel d'experts qui a eu lieu pendant cette réunion.

Le mandat de l'ICANN est de s'occuper des questions géopolitiques qui peuvent avoir un impact sur sa mission. Le WTSa24 s'occupe de toutes

les questions liées à l'internet. La résolution et le DNS occupent une place importante, c'est pour cela que l'ICANN regarde de près toutes les résolutions liées à l'internet, car elles pourraient saper non seulement le modèle multipartite de l'ICANN, mais également avoir un impact sur la mission de l'ICANN et le DNS et l'internet.

L'ICANN suit donc de près toutes les évolutions concernant les IDN, par exemple, puisque des solutions techniques sont développées afin de répondre aux besoins en matière d'acceptation universelle. Donc l'ICANN suit de près ces efforts faits dans ce domaine.

Nous sommes ravis de voir que le WTSA a atteint un consensus pour encourager l'adoption et l'approbation de l'acceptation universelle et la multilingualisation de l'internet.

Nous suivons d'autres dossiers, y compris les protocoles internet, les ressources internet et la mise en œuvre d'actions visant le SMSI+20.

Les résultats du WTSA sont positifs pour l'ICANN et pour le moment n'ont pas d'impact sur la mission de l'ICANN ou l'internet ouvert. D'autres résolutions ont été adoptées par le WTSA concernant le métavers, l'IA et la structure publique numérique. Nous pensons que ce type de résolutions pourrait ouvrir la porte à de nouvelles discussions, c'est pour cela que nous devons suivre de près ces dossiers et nous allons continuer à coordonner nos efforts dans ce domaine.

Merci, c'est tout pour moi.

BECKY MCGILLEY:

Merci, Angela. Je vais vous faire une mise à jour sur ce que l'ICANN a fait pour se préparer avant la révision SMSI+20 qui aura lieu en 2025.

Pour faire un récapitulatif bref, l'agenda de Tunis sera réexaminé pour la deuxième fois, ce sera son anniversaire en septembre 2025, 20 ans. Donc il y a l'engagement par rapport à l'ICANN au modèle multipartite et à la gouvernance de l'internet, et il y a la mission d'élargissement de l'IGF et la reconnaissance du rôle et des contributions distinctes de la communauté technique en tant que partie prenante dans l'écosystème de la gouvernance de l'internet.

Avec ces objectifs à l'esprit, nous avons lancé des initiatives qui ont pour objectifs de souligner certains faits de manière à informer le public en général et les décideurs sur les impacts significatifs de nos issues souhaitées.

La contribution de l'ICANN c'est deux catégories. Premièrement celles qui sont lancées et initiées par ICANN Org et celles que nous mettons en œuvre pour encourager la participation des membres de la communauté intéressés.

Nous effectuons notre travail en fournissant des preuves basées sur des faits à l'appui de nos objectifs, par exemple en quoi le modèle multipartite a créé les règles sur les IDN et l'UA, la création d'un internet multilingue pour une connectivité significative.

Nous espérons qu'en partageant tout ceci nous pourrions mieux informer les décideurs et les parties prenantes qui souhaitent appuyer ces initiatives.

Nous avons également été très impliqués auprès des gouvernements, grâce à nos processus internes. Nous avons organisé la réunion gouvernementale de haut niveau à Kigali, lors de l'ICANN 80 et nous sommes très présents également au GAC.

Sachant qu'il y a de plus en plus d'intérêts du point de vue des membres de la communauté sur cette révision du SMSI+20 et la date approche. Nous avons également été impliqués dans les petits groupes de discussion du SMSI+20 et nous faisons partie de discussions au sein de petits groupes grâce à nos membres SO et AC. Et donc l'idée c'est de promouvoir les résultats que nous souhaitons voir survenir.

Il y a une autre plateforme qui nous permet de communiquer notre message, il s'agit des réunions bilatérales qui nous permettent d'avoir des discussions ouvertes avec les gouvernements. Tout ceci se passe un petit peu dans les coulisses.

Je l'ai mentionné tout à l'heure, à l'ICANN nous fournissons régulièrement des contributions écrites aux différents processus pertinents de l'UN, qui informeront le document issu du SMSI+20. Nous avons des exemples ici à l'écran. Sur la base des conversations avec le secrétariat des Nations Unies, le processus d'examen du SMSI+20 ne commencera pas de zéro, ils vont réfléchir à toutes ces perspectives collectées dans le cadre de ce processus ouvert de manière à jeter les bases de ce document définitif. Tout ceci sera proposé aux États membres des Nations Unies afin qu'ils puissent négocier.

Voilà pourquoi il est important pour l'ICANN de bien donner sa perspective lorsque l'opportunité nous est donnée et nous allons

continuer de le faire jusqu'en 2025 et au-delà. Nous informerons également les parties prenantes intéressées grâce à nos liens externes lorsque des opportunités de contribution se présentent, nous partagerons nos messages clés de manière à ce que les différents acteurs puissent y faire écho s'ils le souhaitent.

Par ailleurs, lorsqu'il n'y a pas de processus officiel, par exemple dans le cadre du pacte numérique mondial où les résultats des consultations des parties prenantes n'étaient pas enregistrés, nous publierons un blog de manière à ce que le public continue d'être informé et pour qu'ils connaissent nos perspectives.

Nous organisons et participons à des manifestations où les sujets sur la gouvernance de l'internet sont débattus, c'est à l'écran. Ces activités ont été efficaces pour contacter les acteurs gouvernementaux. Donc nous allons continuer de travailler dans ce sens en 2025, jusqu'à l'examen du SMSI+20.

En ce qui concerne les conversations avec les parties prenantes, l'ICANN a facilité 2 groupes séparés, donc le réseau de sensibilisation du SMSI+20 et je parlais tout à l'heure des petits groupes de discussion sur le SMSI+20 tout à l'heure, vous vous souvenez que ce réseau de sensibilisation a été mis en place en début d'année, les petits groupes de discussion sont une initiative plus récente, et les membres ont pu se retrouver à plusieurs reprises déjà et ils se retrouveront demain.

Ce réseau de sensibilisation est ouvert à tous, donc de toute évidence les membres sont beaucoup plus nombreux et les activités également. Nous organisons des webinaires, nous avons des listes de diffusion, des

feuilles d'information sur les sujets brûlants, les membres sont informés des évolutions, non seulement par l'ICANN, mais également par les autres membres.

Nous fournissons des consultations, nous proposons des plateformes où les parties prenantes peuvent exprimer leur point de vue.

Ces fiches d'information sont disponibles sur notre site web et je mettrai un lien pour que vous puissiez y avoir accès. Ce sont des informations utiles, courtes, pertinentes, de manière à ce que le lecteur puisse avoir accès aux ressources qui pourraient être utiles pour discuter avec d'autres parties. Nous avons donc les bases du SMSI, nous avons les bases du multipartisme et tout ce que nous avons pu accomplir dans le cadre du modèle multipartite, d'autres fiches seront publiées bientôt.

Donc dernière diapo, notre équipe de communication a lancé la semaine dernière le projet de plaidoyer sur la gouvernance de l'internet. Ce projet a pour objectif de démystifier la gouvernance de l'internet et d'informer le public sur son importance en soulignant le besoin d'une approche inclusive multipartite qui représente la communauté internationale. Nous allons publier une série de vidéo, de témoignages qui présentent des sujets tels que le rôle des gouvernements, l'inclusivité numérique, nous allons exposer les questions complexes de manière plus simple.

Vous pouvez dès maintenant aller voir ces petites vidéos sur la plateforme et vous avez également des liens sur You Tube. Nous avons aussi un blog qui donne davantage de détails sur ce projet de plaidoyer.

Ceci étant, je cède la parole à Elena qui vous fournira davantage d'information sur les petits groupes de discussion du SMSI+20.

ELENA PLEXIDA :

Merci beaucoup. Le groupe de discussion est un moyen pour les organisations de l'ICANN et la communauté d'échanger les informations et à mieux se comprendre. Ce groupe a été créé récemment, nous nous sommes réunis trois fois. Et après cette plénière nous aurons une autre réunion.

Ce groupe a été mis en place sur demande de la ccNSO, de l'ICANN et du CA. C'est un effort plus large, au-delà de la communauté, mais c'est l'ICANN qui s'en occupe. Il y a deux membres des SO et AC, en fait c'est jusqu'à 2 membres de SO et AC. L'ICANN participe en tant que membre. Nous ne sommes pas simplement facilitateurs, mais membres. C'est un échange direct avec les SO et AC, le groupe est là comme plateforme pour analyser, discuter, parler des messages, tout ceci dans le but d'une entente mutuelle. Donc nous allons tous dans le même sens, pour ainsi dire, à l'approche du SMSI+20.

C'est un groupe qui cessera d'exister une fois que ce réexamen du SMSI sera terminé. Et il ne dirige pas l'implication de l'ICANN globalement.

Je vais demander aux membres du groupe de venir intervenir pour m'aider à partager sur les échanges que nous avons déjà eus et sur les idées qui ont été exprimées. Chris ?

CHRIS DISSPAIN:

Bonjour à tous, merci Elena. Je vais être bref, je vais vous donner une petite idée à tous des discussions dans ce groupe. Elena a expliqué très clairement de quoi il s'agit, l'idée est d'être une interface, une sorte de groupe de réflexion entre les SO et les AC pour tous ceux qui souhaitent mieux comprendre la gouvernance de l'internet et avec l'équipe de l'ICANN.

Nous avons pour l'instant parlé de ce que peut faire l'ICANN, quelles sont les opportunités, si l'IGF a lieu en juin quelles sont les opportunités qui sont les nôtres ? Ce sera juste avant le réexamen du SMSI+20, etc.

Donc l'idée, pour vous donner un exemple concret, vous savez que le pacte numérique mondial a produit un document qui n'a pas été approuvé au consensus, mais il a été publié par les Nations Unies, il est sur le site web. Donc les gouvernements et le public sont encouragés à donner leur aval. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'est-ce qu'on va approuver ? Est-ce qu'on approuve tout ? Ou alors les principes, mais pas le processus ? Peut-être en feedback.

Comment ça fonctionne ? Dans le cadre des discussions, nous avons réfléchi à ceci et nous nous sommes dit que l'ICANN pourrait voir les principes et se dire : très bien, ces principes sont bien. Voilà ce que nous faisons déjà, qui correspond à ces principes. Donc l'ICANN pourrait créer ce document, le publier. Donc il y aurait la déclaration qui dit ce que nous aimons, sans appuyer le processus. Nous leur disons simplement : nous sommes en avance sur vous, nous avons déjà mis en œuvre ce principe. Voilà c'est une idée sortie du groupe et maintenant ce sera à l'ICANN de décider ce qu'on en fera.

Voilà un peu les sujets et méthodes que nous employons.

Ça va, Elena ?

ELENA PLEXIDA :

Oui, merci de m'avoir aidée. C'est exactement le type d'idées échangées au sein du groupe. Je crois que c'est très positif pour tous, donc nous vous présenterons ces idées régulièrement.

Avant de terminer, je voudrais vérifier si d'autres membres du groupe qui veulent intervenir.

Donc ceci est la fin de notre présentation, donc nous avons le temps d'écouter vos questions, en direct ou dans le chat.

HISHAM IBRAHIM:

Bonjour, je suis de RIPE NCC. Alors, tout d'abord merci pour cette mise à jour et pour l'excellent travail fait avec votre équipe dans ce mélange d'acronymes, avec toutes ces réunions d'agences, d'organisations. Je travaille dans ce domaine et je sais que ceci demande énormément de ressources. Mais ces points sont très utiles, donc merci.

Après avoir écouté ce point, je retire 4 termes. L'internet, le cyber, le contenu et le numérique. Ma question est : est-ce que les gouvernements comprennent bien la différence entre ces sujets ? Que fait l'Org pour que ces différenciations soient claires ? Parce que je crois qu'il y a des problèmes dans différents domaines, mais tout le monde regarde l'internet et se dit : il faut solutionner tout ceci. Donc, pour

poursuivre un peu plus loin, que peut faire la communauté pour aider ICANN Org dans ce sens ?

VENI MARKOVSKI:

Je vais répondre à cette question. Désolé je suis un peu retard, car j'avais une réunion avec le vice-ministre turc.

Donc sur la question de ce que l'on fait, pour clarifier la distinction entre tout ce qui est technique et ce dont vous parlez, Isham, ça fait partie des documents d'information sur lesquels mes collègues travaillent et qui ont été mentionné. Nous ferons d'autres documents l'année prochaine, jusqu'au réexamen du SMSI+20. Nous invitons des intervenants d'autres organisations, donc vous posez cette question des autres organisations. Et bien oui, nous avons besoin de vos compétences et capacités pour parler aux diplomates, à New-York et à Genève.

L'année passée, nous avons quelqu'un qui a parlé à New York et deux autres collègues qui sont allés parler à Genève, parler aux diplomates.

Donc voilà un des moyens que nous pouvons employer. Nous fournissons les informations que nous avons et il y a d'autres informations d'autres organisations qui peuvent être fournies de manière à ce que lorsque les diplomates négocieront le SMSI+20, ils auront tout ceci en tête.

Et nous avons pu voir ceci réussis Par exemple, dans le cadre du processus du pacte numérique mondial et du processus du SMSI+20.

CHRIS DISSPAIN: J'ai vu, sur l'une des diapositive, une référence à des discussions avec les organisations Istart. Je voudrais en savoir davantage.

VENI MARKOVSKI: Merci, Chris. Tout d'abord, on peut les appeler formelles ou informelles, mais il y a toujours eu des activités de coordination avec ces organisations et donc il y a des activités ici aussi. Nous allons voir quels en sont les résultats. Mais cela fait longtemps que nous avons entamé les discussions avec ces organisations, y compris les RIR pour savoir comment nous pouvons mieux nous coordonner afin de mieux utiliser les ressources dont nous disposons. Nous disposons tous de ressources, mais si on se coordonne pour les utiliser, c'est encore mieux.

J'espère que cela répond à votre question.

MARCO HOGEWONING: Bonjour, je parle au nom du gouvernement des Pays-Bas. J'ai été chef de délégation lors de la négociation concernant le pacte numérique mondial. Merci pour le travail que vous faites, c'est très important pour nous, les gouvernements, d'avoir cette contribution de la communauté technique pour nous aider à avoir des discussions.

Ce n'est pas une question pour le panel, peut-être, mais pour le reste de la salle. Nous pouvons utiliser plus d'aides et sachez que beaucoup d'entre vous travaillent pour des organisations qui sont dans le secteur des l'UIT-D, donc n'hésitez pas à faire vos contributions.

OKSANA PRYKHODKO: Bonjour, je suis de la plateforme des médias européens, Ukraine. Nous avons entendu parler de l'endroit où se tiendra le FGI 2025, on attend des informations formelles.

Ma question concerne le processus de prise de décision par rapport ce type de décision. Que peut-on faire pour changer la situation si ce n'est pas un processus multipartite ?

VENI MARKOVSKI: Votre question concerne le choix de l'endroit où se tiendra le FGI 2025. Nous attendons encore la décision du secrétaire général de l'Onu qui organise cette réunion, nous ne savons pas encore où elle se tiendra, mais nous espérons avoir des informations, peut-être aujourd'hui. Deux pays sont prêts à accueillir cette réunion, mais nous ne savons pas vraiment où cela se passera. Ces pays sont en Asie, on verra la décision du secrétaire général.

Mais cette décision n'est pas une décision multipartite, c'est le secrétaire général des Nations Unies qui décide de l'endroit. Merci.

NON IDENTIFIE : Bonjour. Je parle par rapport aux réglementations de l'UE, je voudrais savoir si la loi sur la cybersécurité, si vous suivez les développement par rapport à cette loi qui a déjà été approuvée, car cette loi affecte la communauté de développeurs d'applications et de programmes.

Il y a des efforts en cours, je crois qu'on aura des discussions par rapport à cela dans d'autres séances, mais je voulais savoir ce que fait l'ICANN, si vous êtes au courant de ce qu'il se passe et si vous suivez cette question.

ELENA PLEXIDA :

Merci pour cette question. Cela n'a pas un impact direct sur ICANN ou le DNS, mais nous suivons de près la CRA. Et, de manière générale, non seulement en Europe, mais aussi dans d'autres pays du monde, on constate ce que vous venez de dire. C'est une approche qui soutient l'idée selon laquelle les normes ne devraient pas forcément être établies par la communauté multipartite, cela ne concerne pas le DNS, je précise, et donc cette approche à la normalisation est quelque chose que nous suivons de près pour la même raison que nous suivons également la législation de EDAS. J'espère avoir répondu à votre question.

Je ne vois pas d'autre questions, donc je vais compléter ce que Veni vient de dire par rapport à la dernière question, parce que je pense que cette personne a mis le doigt sur une question importante. Dans les discussions avec les décideurs, il est clair qu'il n'y a pas de distinction entre ce qui est cyber, numérique, ce qui relève de contenus, de la sécurité. Par exemple, il y a beaucoup de sécurité sur les câbles sous-marins et par rapport à l'internet en général.

Comme on l'a dit, il y a beaucoup de sujets sur lesquels il y a des discussions, mais il faudrait réussir à faire la différence entre ces différents sujets, les différents enjeux, dans quelles mesures ils sont liés à des politiques.

Et, pour cela, je voudrais dire que des documents comme par exemple ceux du SSAC ou du RSSAC, pour ma communauté, ce sont des documents très importants, car ils nous aident beaucoup à mieux expliquer les aspects techniques.

Voilà mon commentaire et je vous repasse la parole.

NIGEL HICKSON:

Bonjour, gouvernement du Royaume Uni et représentant du GAC. Trois éléments brefs. Tout d'abord j'aimerais vous remercier pour cette session et également pour le travail que vous faites. C'est un excellent travail et nous entendons parler des résultats positifs du pacte numérique mondial et ces évolutions sont absolument intéressantes. L'ICANN est tout à fait intégrée dans le travail de la Commission, du conseil des télécommunications, etc. et ce sont de bonnes nouvelles.

En ce qui concerne le pacte numérique mondial, il y a eu des éléments positifs et on a été ravis d'écouter la présidente du conseil d'administration dire, ce matin, que les résultats des négociations ont été plus positifs que prévu, car ils ratifient les contributions de notre communauté à la solidité de l'internet.

Donc félicitations pour cela, l'ICANN est impliqué dans ce travail qui se fait au niveau des Nations Unies.

Pour ce qui est de la ratification de ce pacte numérique mondial, nous savons qu'il y a eu une demande lancée, adressée aux différentes communautés de ratifier ce pacte. En tant que gouvernements, nous avons été un peu déçu du processus, déçus du fait que – surtout vers la

fin – les parties prenantes n’ont pas joué un rôle majeur dans les discussions. Il y a eu des obstacles à la fin des discussions. Et ce sont les gouvernements surtout qui ont eu un rôle dans les négociations.

Nous espérons pourtant que pour le processus SMSI+20 les perspectives des parties prenantes seront mieux prises en compte, parce qu’elles sont importantes.

Pour ce qui est de l’ICANN et de la communauté technique, bien sûr, vous vous occuper de relayer les messages de l’ICANN, il faudrait plus de transparence et d’ouverture et de participation des parties prenantes dans le processus SMSI+20. Voilà mon avis.

VENI MARKOVSKI:

Merci. Vous avez fait des remarques tout à fait justes. J’aimerais ajouter que d’habitude nous suivons ces développements parce que l’ICANN n’est pas un État membre, donc on fait ce que l’on met à notre portée. Mais le pacte numérique mondial concerne la gouvernance de l’internet et c’est plus positif que l’agenda de Tunis. On voit une évolution par rapport au fait que les gouvernements commencent à mieux à comprendre comment fonctionne l’internet. Certaines personnes du public sont membres ou ont été membres du groupe de la gouvernance de l’internet qui a été créé il y a 21 ans et ils savent très bien qu’à l’époque les gouvernements ne savaient pas ce que voulait dire la gouvernance de l’internet.

Maintenant, le temps passe, nous voyons que les gouvernements commencent à mieux comprendre de quoi il s’agit. Cette année ou

l'année prochaine, il y aura une version mise à jour du document SMSI+20 comparé au SMSI+10, et nous allons essayer de faire en sorte que toutes les parties prenantes puissent travailler ensemble pour sensibiliser les diplomates et atteindre des résultats positifs.

JORGE CANCIO:

Bonjour, je suis représentant du gouvernement de la Suisse. Je pense que Nigel a abordé la plupart des points que je voulais évoquer. Je voudrais ajouter deux éléments. Le pacte numérique mondial a été adopté, mais sa mise en œuvre n'est pas encore certaine.

Je vais demander à tous, je vous invite tous ici à prendre part au travail de mise en œuvre qui a lieu dans différents endroits. La question par rapport au bureau qui devrait être créé, la question des gouvernements et de leur rôle dans les documents à venir ou comment la gouvernance de l'IA sera gérée, cela va au-delà du mandat de l'ICANN, mais cela affecte beaucoup de personnes dans cette communauté.

De la même manière, quelle sera l'interaction entre l'architecture SMSI qui existe depuis 20 ans, comment cette architecture sera utilisée ou non pour la mise en œuvre du pacte numérique mondial.

Mon message ici est de dire que la balle est dans notre camp, rien n'est encore décidé, l'enjeu ne porte pas uniquement sur le fait de savoir où cela sera mis en place, que ce soit à Genève, New-York, etc., parce que l'ONU a des bureaux un peu partout, mais aussi l'enjeu est de savoir comment cela sera mis en œuvre, parce que nous avons vu déjà comment le processus s'est déroulé entre les gouvernements à New-

York. Et entre eux, ce n'est pas la même chose qu'entre les gouvernements à Genève. Il y a un style de travail différent, une ouverture et une transparence différente.

Et il est très important de prendre en considération cela, car, en fonction de là où la balle se posera, au niveau de la mise en œuvre on aura une approche multipartite et multilatérale différente ou une combinaison des deux.

Voilà le message que je voulais faire passer dans mon intervention. Vous inviter à rester impliqués, notamment dans le cadre du SMSI+20, car ce processus ne devrait pas réduire la continuité ou pas du FGI.

Il s'agit notamment de l'ensemble de l'architecture et de la manière dont l'ONU effectue son travail, de ce que l'on appelait il y a 20 ans, quand on était plus jeunes, la société de l'information et maintenant on parle de la coopération numérique. Il s'agit des mandats mêmes des agences de l'ONU qui ont investi des millions ou des milliards de dollars pendant les 20 dernières années.

Et donc, mettre à jour ce système, faire évoluer cette architecture, c'est de cela dont il s'agit, c'est ça l'enjeu et, bien sûr que le FGI est une partie importante de cette architecture, mais l'enjeu est de grande taille.

Cela nous affecte tous dans la communauté, on a entendu Marco avant moi qui a parlé des IDN, de la résolution, tout cela se négocie au niveau de l'IET et tout cela fait partie du mandat du SMSI. On parle ici de connectivité, de contenus, tellement de choses.

Donc j'invite la communauté à rester impliquée, rien n'est encore figé et travaillons dans la bonne direction.

ELENA PLEXIDA : Merci beaucoup, excellent.

WOLFGANG KLEINWACHTER : Bonjour, je suis professeur à l'université, j'ai été membre du conseil d'administration de l'ICANN auparavant. Maintenant, les gouvernements comprennent beaucoup mieux ce que nous faisons. J'ai parfois l'impression qu'ils en connaissent même trop sur la gouvernance de l'internet.

Ce que j'ai observé sur le pacte numérique mondial c'est que c'était un consensus selon lequel l'approche multipartite était la meilleure manière de gouverner l'internet. Le problème est qu'il y a une confusion par rapport à ce que cette approche multipartite est. 180 gouvernements et 50 idées différentes de ce qu'est le multipartisme. Est-ce que ce sont des échanges bilatéraux de points de vue ? Est-ce que c'est la consultation ?

Mais ce n'est pas nécessairement la prise de décision grâce à un processus multipartite et ascendant.

Donc j'attendais à ce que l'on fasse référence à la réunion de Sao Paulo, Net Mundial, il y a quelques mois, parce que cette réunion a comblé une grande lacune dans le système. Il y a 10 ans, le premier Net Mundial a adopté une déclaration de principes qui allait au-delà de la définition.

La définition, on s'est mis d'accord dessus à Tunis. Et, 10 ans plus tard, lors de la conférence du Net Mundial, nous avons eu cette déclaration de principe pour l'approche multipartite. Mais nous n'avons jamais parlé de la procédure, comment procéder avec ces principes.

Et donc, dans le cadre du SMSI+10, nous avons comblé cette lacune puisque nous avons adopté les directives de Sao Paulo qui sont des critères très clairs de multipartismes où on peut mesurer quelle est l'approche multipartite, ce que cela veut dire.

Donc, dans les discussions qui ont eu lieu après le Net Mundial, une autre proposition a été élaborée pour dire que ce dont on a besoin, certainement, c'est un moyen de mesure pour l'approche multipartite, de manière à pouvoir dire : nous avons des processus intergouvernementaux et nous pouvons mesurer ce que cela veut dire dans le modèle multipartite. Donc nous avons ces 13 directives, nous pouvons comparer ceci aux pratiques, mais il y a le travail sur la cybersécurité, il y a la commission sur la cybercriminalité. Et donc on peut prendre ces 13 critères de la conférence Net Mundial +10 et dire : est-ce que ceci ressemble au multipartisme ou est-ce qu'on s'éloigne du processus ?

Et donc, le réseau universitaire a l'IGF a commencé à parler de cette proposition. Il y aura un débat lors de l'IGF qui aura lieu en Arabie Saoudite, IGM-3, donc un processus avec un mécanisme de mesure du multipartisme.

Donc l'idée de base c'est qu'il y ait un certain nombre d'instituts universitaires qui se rassemblent pour produire un rapport annuel dans

lequel ils auront identifiés des processus gouvernementaux, ils pourront leur donner une note, est-ce que ce processus est à un haut niveau de multipartisme ou pas. Donc ce n'est pas encore quelque chose qui est sur papier, mais il serait très intéressant que l'ICANN appuie cette initiative des académiques.

VENI MARKOVSKI:

Merci, je suis très heureux d'entendre cette initiative, il y en a d'autres, vous êtes impliqués, il y en a d'autres. Et je crois que c'est crucial pour être mieux compris.

Donc, je crois que la démarche selon laquelle tout le monde contribue, vous venez de nous fournir des informations, nous vous fournissons des informations, c'est ce qui est important, parce que plus nous échangeons et plus nous avons des connaissances. Et c'est comme ça que nous fonctionnons, nous sommes en lien avec tous de manière à mieux comprendre ce qu'ils se passe. Si nous pouvons vous aider, n'hésitez pas, nous pouvons poursuivre la conversation.

JORDAN CARTER:

Bonjour, je voulais vous dire que je crois que c'était vendredi, un certain nombre de membre de la coalition technique s'est rassemblé pour réfléchir à une stratégie pour le réexamen du SMSI+20 et un de nos objectifs, dans le cadre de la discussion, a été de travailler aux processus de la révision, de manière à ce qu'il soit autant ouvert et multipartite que possible. L'idée était aussi de demander aux membres de la communauté qui ont de l'influence par rapport à la constitution

du processus, ce qui concerne surtout les représentants du GAC dans la salle, de faire tout votre possible de manière à façonner le processus de cette manière.

Vous êtes parties prenantes aux Nations Unies, donc vous avez vraiment une influence pour façonner le processus. Donc je vous demander à parler à vos ministres, de manière à ce que nous puissions tous avoir une voix au chapitre dans le cadre de ce processus. Merci.

VENI MARKOVSKI:

Oui, je suis tout à fait d'accord.

RENATA MIELLI :

Bonjour à tous, je suis coordinatrice du comité de pilotage de l'internet au Brésil, du ministère de la Technologie et de l'innovation. J'aimerais évoquer certains des points déjà mentionnés par d'autres collègues, en particulier par rapport à l'importance de se concentrer sur les débats relatifs au processus de la gouvernance et comment il va avoir lieu.

Je crois qu'en tant que communauté nous avons pu lever des points de consensus sur les principes généraux qui doivent orienter sur la mise en place et l'utilisation de l'internet et tout ce qui fait partie du pacte numérique mondial.

Mais nous devons élargir le débat sur l'architecture du point de vue de la gouvernance pour impliquer d'autres secteurs. Nous devons donc réfléchir à la manière d'organiser le processus de révision.

Nous avons fait beaucoup de progrès lors du Net Mondial +10, nous devons continuer d'en parler. Nous reconnaissons l'important rôle des Etats-Nations dans le processus de décision, mais il est essentiel que d'autres secteurs, la communauté technique, les universitaires, la société civile, le secteur privé, aient un rôle efficace dans la participation à ce processus qui doit être inclusif et transparent.

Et, en particulier, je fais référence au processus du SMSI+20. Les dirigeants de l'ICANN ont un rôle important dans ce débat, donc merci pour toutes les informations que vous nous donnez pour informer le débat et pour assurer qu'il soit large et concerne tout le monde.

ELENA PLEXIDA :

Merci beaucoup. Je crois qu'il n'y a plus de question ou commentaire, ce qui veut dire que nous pouvons conclure. Nous allons donc terminer la séance. Merci pour votre participation et vos commentaires et merci de nous avoir également communiqué des informations pendant cette plénière. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]